

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint le formulaire à remplir ainsi que les pièces à joindre pour valider l'inscription de votre enfant à l'Ecole Bilingue de Haute-Savoie.

Les inscriptions sont ouvertes du 3 décembre 2016 au 28 février 2017. Les admissions seront confirmées courant mars 2017.

Les frais d'inscriptions sont de 300 € par élève la première année et valident l'inscription de l'enfant. Ils sont en sus des frais de scolarité.

En cas de désistement de votre part, ces frais restent acquis à Ecole Bilingue de Haute-Savoie.

Les frais de scolarité sont payables par virement automatique mensuellement, au trimestre ou à l'année (voir grille des tarifs 2017-2018).

Si votre enfant est sur liste d'attente et que nous ne sommes pas en mesure de lui proposer une place, les frais d'inscriptions ne seront pas encaissés ou seront restitués dans leur intégralité.

Pour l'entrée en maternelle, les priorités suivantes sont observées :

-présence dans l'établissement d'un enfant de la même fratrie

-ordre d'arrivée du dossier d'inscription complet (voir liste d'éléments ci-dessous)

-enfants de 2014 ; en cas de places disponibles après la clôture des inscriptions, les enfants de 2015 seront considérés suivant les critères précédents.

Pour les autres classes, les priorités sont les mêmes, auxquelles s'ajoute le bagage en anglais éventuel de l'enfant.

L'enfant doit être propre dans la journée au moment de la rentrée de septembre.

Vous pouvez exprimer une préférence quant à l'établissement de scolarisation de votre enfant, l'admission définitive étant décidée par la direction en fonction de l'équilibre des classes.

Nous inviterons les futurs élèves et leurs parents à rencontrer les enseignants et à visiter les locaux avant la rentrée.

Nous restons à votre disposition pour toute information supplémentaire dont vous auriez besoin et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Hélène JAGER, Directrice de Structure

Pièces à joindre pour le dossier :

- Formulaire d'inscription rempli et signé des deux parents
- Photocopie du livret de famille
- Photocopie du carnet de vaccination (Diphtérie, Polio, Tétanos)
- Une photo d'identité de l'enfant
- Règlement des frais d'inscriptions de 300 € (chèque à l'ordre de Ecole Bilingue de Haute-Savoie)

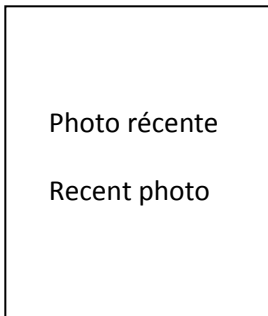
Elève-Pupil

Nom / Name

Prénom / First Name

Date de naissance / Date of birth (D/M/Y)

Lieu de naissance / Place of birth



Sexe / Sex Masculin/ Male Féminin / Female

Nationalité / Nationality

Inscription souhaitée en classe de / Class requested (if known) :

Petite Section	Moyenne Section	Grande Section		
CP	CE1	CE2	CM1	CM2

Pré de Challes : Pré Faucon : dans la mesure des possibilités/if possible

Année de naissance des frères et sœurs / Brothers' and sisters' year of birth

Demi-pensionnaire / School lunch Panier-repas / Packed lunch
(à titre indicatif / for information only)

Langue(s) parlée(s) à la maison

Language(s) spoken at home

Parents

Mère / Mother

Père / Father

Nom / Name

Prénom / First Name

Nationalité / Nationality

Profession / Occupation

Tél. privé / Home phone

Tél. prof / Prof. phone

Tél. port. / Mobile phone*

Courriel / Email*

Adresse / Address

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

*** Mentions obligatoires y compris pour les réinscriptions et si votre enfant a des frères et sœurs scolarisés
* Compulsory mention including re-registrations and if your child has siblings enrolled**

	Célibataire Single	Mariés Married	Vie maritale Marital life	Séparés Separated	Divorcés Divorced	Veuf / Veuve Widowed
Etat civil Marital status	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom et adresse du responsable légal si différent (tuteur) / Name and address of the legal representative if different (legal guardian) :

.....

Courrier à envoyer / Correspondence to	Au Couple / Parents	Au père / Father	A la mère / Mother	Au responsable légal / legal guardian
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Règlement/Payment : mensuel/monthly trimestriel/quarterly annuel/annually

Adresse de facturation (si différente de celle des parents) / Billing address (if different from parents) :

.....

Communication

Français **ou** English

Email **ou** Papier / Paper

Le soussigné / la soussignée déclare avoir pris connaissance des conditions d'admission ainsi que du règlement tarifaire en vigueur, et en accepte expressément tous les termes. / The undersigned agrees to the conditions for admission, as well as for the fees and financial conditions.

Je coche cette case si je n'autorise pas l'école à prendre en photo mon enfant et à utiliser celles-ci à des fins pédagogiques ou dans le cadre de la promotion de l'association, sans réclamer d'indemnités financières / Tick this box if you disagree with your child's picture being taken and used for pedagogical and promotional purposes without financial compensation

Date :

Signature du père / Father's signature :

Signature de la mère / Mother's signature :

Signature du représentant légal (si requis) / Legal guardian's signature (if applicable) :

CE FORMULAIRE DOIT ETRE ENVOYE A ECOLE BILINGUE DE HAUTE-SAVOIE, SIEGE DE L'ASSOCIATION, 11 AVENUE DU PRE DE CHALLES, 74940 ANNECY-LE-VIEUX – FRANCE. / THIS FORM MUST BE RETURNED TO ECOLE BILINGUE DE HAUTE-SAVOIE, SIEGE DE L'ASSOCIATION 11 AVENUE DU PRE DE CHALLES, 74940 ANNECY-LE-VIEUX – FRANCE.

	Mensuel septembre à août	Trimestriel septembre, décembre, mars, juin	Annuel septembre
1er enfant	455 €	1335 €	5280 €
2e enfant	370 €	1125 €	4260 €
3e enfant	285 €	825 €	3300 €

- Je souhaite un prélèvement automatique mensuel pour les factures périscolaires.

Vous pouvez payer par chèque ou par prélèvement automatique.

Les prélèvements automatiques auront lieu le 1^{er} de chaque mois à compter de septembre pour les règlements mensuels ; le 1^{er} septembre, 1^{er} décembre, 1^{er} mars et 1^{er} juin pour les règlements trimestriels. Les mandats de prélèvements et les RIB doivent être remis **au plus tard au 15 août**.

Pour les paiements par chèques, les chèques correspondant au montant total de la scolarité doivent être remis **au plus tard au 15 août**.

Pour tout retard, une pénalité de 100 Euros sera appliquée.

Tout enfant fréquentant l'école, même à temps partiel, paie pour une scolarité entière.

Tout mois commencé est dû.

Si l'enfant quitte l'école en cours d'année, une régularisation de 90 Euros par mois de scolarité commencée sera demandée à la famille, pour compenser le fait que la scolarité est calculée sur 12 mois.

Les scolarités seront remboursées au prorata du nombre de mois passés à l'école, à compter du mois où l'enfant est remplacé dans sa classe par un enfant en liste d'attente.

FEES AND CONDITIONS
2017-2018

	Monthly September to August	Quarterly Sept., Dec., March, June	Annually September
1st child	455 €	1335 €	5280 €
2nd child	370 €	1125 €	4260 €
3rd child	285 €	825 €	3300 €
FSL*	40 €	120 €	480 €

*French as a Second Language 1h/week

- I would like to pay the invoice for "périscolaire" (meals and daycare) by direct debit

You can pay by direct debit or cheque.

Debits will take place on the 1st of each month from September for monthly payments; September 1st, December 1st, March 1st and June 1st for the quarterly payments. Forms must be handed in **by August 15th**.

For payment by cheque, all the cheques must be submitted **by August 15th**.

A penalty of 100 Euros will be applied for payment beyond this date.

Every child attending school, even part time, pays a full tuition.

Any month started is due.

If the child leaves the school during the year, an adjustment of 90 Euros per month will be applied to compensate for the fact that tuition is calculated over 12 months.

The annual tuition will be refunded according to the number of months of attendance, from the month that the child has been replaced by a child from the waiting list.

RESTAURATION SCOLAIRE

enfants de maternelle : 5,42 €

enfants de primaire : 5,62 €

NB : Vous avez la possibilité de donner un panier-repas à votre enfant. Une participation de 1,25 € par repas est demandée pour les frais liés au service et à la surveillance.

GARDERIE

	Abonnement	Ponctuel
7h30-7h45	2 €	3 €
7h45-8h00	1 €	2 €
16h30-17h15	2 €	3 €
17h15-18h00	1.5 €	2.5 €
18h00-18h45	1.5 €	2.5 €

L'abonnement se fait pour le trimestre entier.

Il est impératif d'inscrire votre enfant via le logiciel Famille en ligne pour la garderie ou l'étude.

Si un enfant reste en garderie sans avoir été inscrit, une facturation forfaitaire de 10 Euros sera effectuée.

De même, si un enfant est repris après l'horaire de fermeture de la garderie (18h45), une facturation de 2 Euros par tranche supplémentaire de 5 minutes sera appliquée.

La facturation pour le périscolaire se fait mensuellement.